

UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI GONSEIL DE L'UNIVERSITE

Résolution du Conseil de l'Université d'Etat d'Haïti sur les élections pour le renouvellement du Conseil Exécutif

Vu le calendrier électoral publié le 05 juin 2024 par la Commission Electorale Centrale pour le renouvellement du Conseil Exécutif de l'Université d'État d'Haïti.

Considérant que le mandat de l'actuel Conseil Exécutif prend fin le 14 août 2024

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement dans les délais prévus par les règlements de l'Université.

Considérant la nécessité d'adopter le calendrier électoral déjà publié par la Commission Electorale Centrale tout en l'adaptant à la double nécessité de tenir compte et du temps écoulé depuis sa promulgation et de la date de fin de mandat du Conseil Exécutif.

Le Conseil de l'Université, réuni les 19 et 24 juin 2024 en session extraordinaire,

Sur le rapport de la Commission Electorale Centrale et après délibération, adopte la résolution suivante :

Art. 1.- Le calendrier électoral publié le 05 juin 2024 par la Commission Electorale Centrale de l'UEH pour le renouvellement du Conseil Exécutif est approuvé.

Art. 2.- Le Conseil de l'Université demande à la Commission Electorale Centrale de prendre les dispositions nécessaires y compris l'ajustement du calendrier pour que les élections puissent se tenir au plus tard le 13 août 2024.

Fait à Port-au-Prince, le

25 JUIN 2024

Pour le Conseil de l'Université :

Fritz DESHOMMES Président